

SILISIL Paste MR7

Fiche de données de sécurité

SILITECH AG vous invite à lire et à comprendre l'intégralité de la fiche de données de sécurité (FDS), car ce document contient des informations importantes. Nous vous demandons de suivre les précautions indiquées dans ce document, sauf si vos conditions d'utilisation requièrent d'autres méthodes ou actions appropriées.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit

SILISIL Paste MR7

Utilisations pertinentes identifiées pour la substance ou le mélange

Huile de silicone

Utilisations non recommandées

Aucun connu

Identification de l'entreprise

SILITECH AG
Worbstrasse 173
3073 Gümligen
Suisse

Tél. +41 31 398 50 70

info@silitech.ch

Numéro de téléphone d'urgence

Tox Info Suisse (24h/24 et 7j/7) : +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Aucun
Pictogrammes de danger	Aucun
Avis d'avertissement	Aucun
Mentions de danger	Aucun

Autres dangers

PBT	Non applicable
vPvB	Non applicable

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique

Mélanges

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Informations générales

Retirez immédiatement tout vêtement contaminé par le produit.

Inhalation

Assurez-vous d'avoir de l'air frais, consultez un médecin si vous rencontrez des problèmes.

Contact cutané

Lavez immédiatement à l'eau et au savon et rincez abondamment. Si l'irritation cutanée persiste, consultez un médecin.

Contact visuel

Rincez-vous les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes en gardant les paupières bien ouvertes. Si le problème persiste, consultez un médecin.

Ingestion

Rincez-vous la bouche à l'eau. Ne vous faites pas vomir. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Brûlures

Sans objet.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Troubles gastriques ou intestinaux, nausées

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter les symptômes.

Informations destinées aux médecins

Apportez cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette de ce produit.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur

Moyens d'extinction appropriés : CO₂, mousse, eau pulvérisée, poudre extinctrice.

Risques spécifiques associés à la substance ou au mélange

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Conseils aux pompiers

Équipement de sécurité spécial : Porter un appareil respiratoire autonome, indépendant de l'air ambiant.

Autres instructions : Refroidir les conteneurs à risque en les aspergeant d'eau. Éliminer les débris d'incendie et les eaux d'extinction contaminées conformément à la réglementation en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Portez un équipement de protection individuelle. Éloignez les personnes non protégées. Assurez une ventilation adéquate. Utilisez un appareil de protection respiratoire contre les effets des fumées, poussières et aérosols. Tenez-vous à l'écart des sources d'inflammation.

Précautions environnementales

Ne pas jeter dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines. Ne pas laisser pénétrer dans le sol.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Collectez les liquides à l'aide d'un matériau absorbant (sable, terre de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure de bois). Envoyez-les en vue de leur traitement ou de leur élimination dans des conteneurs appropriés. Éliminez les matériaux collectés conformément à la réglementation.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger

Bien refermer les récipients. Assurer une bonne ventilation/extraction dans la zone de travail. Tenir à l'écart de toute source d'ignition – interdiction de fumer. Tenir à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage sûres, y compris les éventuelles incompatibilités

Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et conservés en position verticale pour éviter les fuites.

Exigences relatives aux installations et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans son emballage d'origine.

Instructions concernant le stockage partagé

Ne pas entreposer avec des matériaux inflammables. Conserver à l'écart des aliments.

Autres informations sur les conditions de stockage

Bien refermer les contenants. Stocker dans un endroit frais et sec, dans des fûts hermétiquement fermés. Protéger de la chaleur intense et de la lumière directe du soleil. Entreposer les contenants dans un endroit bien ventilé.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs seuils à surveiller par poste de travail

Aucun.

Notes complémentaires

Ce document est établi sur la base des listes en vigueur au moment de sa préparation.

Contrôles d'exposition

Appliquer des mesures de contrôle générales pour éviter toute exposition inutile.

Contrôles techniques appropriés

Aucune autre information n'a été fournie.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respectez les consignes de sécurité habituelles lors de la manipulation de produits chimiques. Il est interdit de manger, de boire, de fumer ou d'éternuer au travail. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin de votre poste. Des toilettes, des douches et des vestiaires séparés sont obligatoires.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil respiratoire à filtration. En cas d'exposition intense ou prolongée, utiliser un masque de protection respiratoire. Dispositif de protection respiratoire autonome

Protection des mains



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation. Faute d'essais, aucune recommandation concernant un matériau spécifique pour ce produit/cette préparation/ce mélange chimique ne peut être formulée. Le choix du matériau doit se baser sur le temps de pénétration, le taux de perméabilité et la dégradation.

Matière des gants

EN374

Le choix des gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau du gant

Le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection des yeux/du visage

EN 166



Lunettes de protection étanches à l'air

Protection corporelle

Vêtements de travail de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé
Point de fusion/congélation (°C)	Non déterminé
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité (°C)	Non applicable
Limite inférieure/supérieure d'explosivité (% v/v)	Non déterminé
Point d'éclair (°C)	>300 °C (DIN 51376)
Température d'auto-inflammation (°C)	>400 °C (DIN 51794)
Température de décomposition (°C)	Non déterminé
pH	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Propriétés oxydantes	Non déterminé
Coefficient n-octanol/eau (LogKow)	Non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité (20 °C)	0,98 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé

Autres informations

Formulaire	Coller
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Teneur en matières solides	0,0%
Taux d'évaporation	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non déterminé. Aucune autre information significative disponible.

Stabilité chimique

Écurie

Décomposition thermique/conditions à éviter

Aucune décomposition ne se produit si le stockage et la manipulation sont effectués correctement. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Risque de réactions dangereuses

Forme des gaz/fumées inflammables.

Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées.

Matériaux incompatibles

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux

Gaz/vapeurs inflammables

Informations Complémentaires

Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs DL50/LC50 déterminant la classification

Oral	DL50	5 000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions/irritations oculaires graves

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Conscience respiratoire

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité des cellules germinales

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition unique aux STOT

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée aux STOT

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Persistance et dégradabilité

Aucune autre information significative n'est disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Notes générales

On ne sait pas qu'il soit dangereux pour l'eau.

Évaluation vPvB

PBT

Sans objet.

vPvB

Sans objet.

Autres effets secondaires

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballage non nettoyé, recommandation

Évacuation conformément aux exigences légales.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

	ONU/ID	Nom d'expédition approprié de l'ONU	Classes de danger	PG*	Environnement**	Autres informations
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

* Groupe d'emballage

** Risques environnementaux

Précautions particulières pour l'utilisateur

Sans objet.

Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législations spécifiques relatives à la substance ou au mélange concernant la sécurité, la santé et l'environnement

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Éléments d'étiquetage SGH

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - Annexe I

La substance n'est pas incluse.

Précurseurs d'explosifs réglementés

Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Poisons réglementés

Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Précurseurs d'explosifs à déclarer

Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Poisons à déclarer

Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Acronymes et abréviations

ADR = Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

IMDG = Code maritime international pour les marchandises dangereuses

IATA = Association internationale du transport aérien

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

CAS = Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS = Liste européenne des substances chimiques notifiées

COV = Composés organiques volatils (États-Unis, UE)

CL50 = Concentration létale à 50 %

DL50 = Dose létale à 50 %

PBT = Persistant, Bioaccumulatif et Toxique

vPvB = très persistant et très bioaccumulatif

La fiche de données de sécurité est validée par

La fiche de données de sécurité n'a pas été validée.

Autre

Une modification (proportionnelle à la dernière modification essentielle (premier chiffrage dans la version SDS, voir section 1)) est marquée d'un triangle.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement à ce produit spécifique (mentionné dans la section 1) et ne sont pas nécessairement correctes pour une utilisation avec d'autres produits chimiques/produits.

Il est recommandé de remettre cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur final du produit.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être utilisées comme spécification de produit.

Pays-Langue : CH-fr
